

M. HANSON: Il aurait dû s'assurer d'une option sur la pierre.

L'hon. M. ELLIOTT: Mon honorable ami ne soutiendra pas que l'entrepreneur devait faire les frais d'obtenir une option sans savoir s'il obtiendrait le contrat. Ces cas ont été très rares depuis que je suis ministre des Travaux publics. Je serai heureux d'en fournir une liste à mon honorable ami et il constatera que le ministère a adopté une méthode uniforme pour les régler.

M. HANSON: Je n'en doute pas, mais il serait intéressant d'avoir cette liste.

L'hon. M. ELLIOTT: Je serai heureux de la produire. Mon honorable ami ne s'attend sans doute pas que je puisse la lui donner ainsi à l'improviste. Cette année, il n'y a pas plus d'un ou deux autres cas semblables, à part celui d'Eseuminac et celui-ci, qui est le plus important de beaucoup.

M. CANTLEY: Le ministre serait-il assez bon de nous dire combien de soumissions l'on a reçues et le montant de chacune?

L'hon. M. ELLIOTT: Voici la liste des soumissionnaires et les chiffres de leurs soumissions:

Estimation de l'ingénieur en chef.	\$121,702 00
1. <i>Munn and Shae, Limited</i>	110,942 00
2. <i>Page Equipment & Construction Co.</i>	121,786 60
3. <i>Atlas Construction Co., Limited</i>	124,992 00
4. Onésime Poliquin—Jos. Poliquin.	128,938 80
5. Joseph St-Jean—Albert Brouillet.	139,998 00
6. J. Alphonse Lemay	160,533 36
7. <i>Weddell & Saunders</i>	174,321 00

(Le crédit est adopté.)

Cap Saint-Ignace.—Quai, \$20,000.

L'hon. sir GEORGE PERLEY: Dans quel comté cet endroit se trouve-t-il?

L'hon. M. ELLIOTT: Dans le comté de Montmagny. Le travail se fait à l'entreprise.

M. HANSON: Est-ce là le coût total de l'ouvrage ou seulement un acompte?

L'hon. M. ELLIOTT: Ce n'est que le commencement. L'ouvrage coûtera \$100,000.

(Le crédit est adopté.)

Carleton.—Prolongement du quai, \$10,000.

M. HANSON Cet endroit est-il dans le comté de Bonaventure?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui.

M. HANSON: Est-ce là le coût total, ou simplement un acompte?

L'hon. M. ELLIOTT: L'estimation est de \$24,000. Ce n'est là qu'un commencement.

M. HANSON: Quelle sera l'utilité de ce prolongement? Il existe déjà un grand quai pour l'expédition de la pâte de bois à cet endroit.

L'hon. M. ELLIOTT: Les habitants de Carleton ont demandé ces travaux et l'ingénieur, comme le député, ont insisté sur ce point. En 1929, durant une forte tempête, des embarcations de pêche amarrées au quai ont été rejetées sur la côte et complètement mises hors de service. Le prolongement projeté procurera les abris voulus, dans ce port, qui est le seul port de refuge, dans un rayon de 80 milles. L'établissement de plusieurs grandes usines dans les environs a causé un regain remarquable d'activité dans l'industrie du bois. Les travaux en question augmenteront de beaucoup le commerce de transport par eau, puisque Dalhousie, Carleton et Saint-Omer sont unis par un service de navigation d'intérêt local et que les quais sont absolument insuffisants.

(Le crédit est adopté.)

Cloridorme.—Quai, \$15,000.

M. HANSON: Il s'agit du village indien, n'est-ce pas? Accoste-t-il une embarcation plus considérable qu'un canot, à cet endroit?

L'hon. M. ELLIOTT: Il y a deux bateaux passeurs. Quelque 45,000 véhicules partent de ce port ou y arrivent, chaque année.

(Le crédit est adopté.)

Cloridorme.—Quai, \$15,000.

L'hon. sir GEORGE PERLEY: S'agit-il d'une entreprise nouvelle?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui.

L'hon. sir GEORGE PERLEY: A combien s'élèvera le coût total?

L'hon. M. ELLIOTT: Le coût total est évalué à \$65,000.

L'hon. sir GEORGE PERLEY: Où est situé cet endroit?

L'hon. M. ELLIOTT: Grand-Cloridorme est une grande anse située au centre de la municipalité de Cloridorme, à 14 milles au sud-est de Grande-Vallée et à 49 milles de la tête de ligne du chemin de fer A. Q. & W., au bassin de Gaspé. Les habitants de la paroisse de Sainte-Cécile du Cloridorme nous ont demandé ces travaux dans plusieurs pétitions envoyées dès 1923. Le quai est nécessaire pour permettre l'accostage des vapeurs et des goélettes côtières et pour abriter les embarcations de pêche. Le commerce s'élève chaque année à environ \$125,000.

M. HANSON: Dans quel comté est-ce?

L'hon. M. ELLIOTT: Gaspé.